



7960, boul. Henri-Bourassa  
Arrondissement de Charlesbourg  
Ville de Québec (Québec) G1H 3G3  
Tél. : (418) 624-7720  
[www.moulindesjesuites.org](http://www.moulindesjesuites.org)

## Inscription

# Concours de photographies citoyen

---

**Nom / Prénom :**

**Date de naissance :**

**Téléphone :**

**Courriel :**

**Titre de la photographie <sup>1</sup> :**

**Courte description de la photographie <sup>2</sup> :**

Je soussigné.e M/Mme \_\_\_\_\_ né.e le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ donne les droits de diffusion et de reproduction de la photographie intitulée \_\_\_\_\_ à la Corporation du Moulin des Jésuites et accepte que mon œuvre soit publiée sur les médias sociaux et les sites de référence, imprimée sur différents supports et présentée au public dans le cadre d'expositions, diffusée auprès des médias dans l'objectif de promouvoir les dites expositions et prise en photo lors des expositions.

- Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du concours et y adhère.
- Je suis l'auteur.e de l'œuvre et détiens les autorisations nécessaires à sa diffusion.
- Je déclare être majeur, dans le cas contraire, mon représentant légal signe le formulaire d'inscription.

Le refus de signer cette décharge de responsabilité, réserve le droit au Moulin des Jésuites d'exclure ma participation au concours de photographie citoyen.

Signature du participant ou du tuteur légal : \_\_\_\_\_

Fait à : \_\_\_\_\_

Le : \_\_\_\_\_

---

<sup>1</sup> Donner un titre à votre photographie.

<sup>2</sup> Identifier le lieu photographié, la date et, s'il y a lieu : l'évènement en cours de déroulement sur la photographie (ex. Défilé de...); le nom des figurants, s'ils sont identifiables; et toute autre information que vous jugerez pertinente.



7960, boul. Henri-Bourassa  
Arrondissement de Charlesbourg  
Ville de Québec (Québec) G1H 3G3  
Tél. : (418) 624-7720  
[www.moulinesjesuites.org](http://www.moulinesjesuites.org)

## Règlement

# Concours de photographies citoyen

**L'histoire et le patrimoine sont importants à vos yeux et vous aimez prendre vos coups de cœur en photo... Ce concours est pour vous !**

Le Moulin des Jésuites organise un concours citoyen dans le cadre d'une exposition photographique présentée au grand public du 24 juin au 5 septembre 2021 au Moulin des Jésuites.

### Modalités

Le concours est gratuit et ouvert à tous les mordus de photos, que vous soyez amateur.e ou professionnel.le. Il n'est ni nécessaire de travailler, d'habiter ou encore d'étudier dans le Trait-Carré de Charlesbourg pour prendre part au concours.

### Comment participer ?

Pour participer, parcourez le site patrimonial du Trait-Carré de Charlesbourg, tel que délimité en rose sur la carte ci-dessous. Immortalisez vos coups de cœur. Faites parvenir votre meilleur cliché, accompagné du formulaire d'inscription, par courriel à l'adresse [information@moulinesjesuites.org](mailto:information@moulinesjesuites.org) d'ici le 1<sup>er</sup> juin 2021, 23 h 59. Une photo maximum par personne. Pour les participants.es mineurs.es, les parents ou tuteurs légaux signe le formulaire d'inscription.

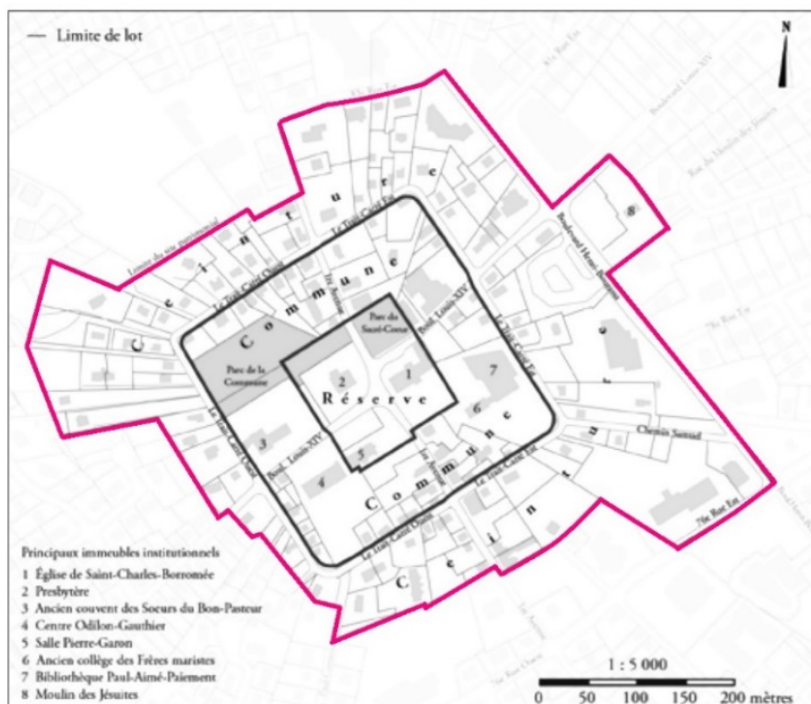


Figure 19 : Le système parcellaire

**Soyez créatifs !**

## **Spécifications techniques**

Les photographies doivent être au format numérique jpg. Le fichier soumis doit être au minimum de 300dpi et ne doit pas dépasser 20 Mo.

## **Droits d'auteur**

La personne participante atteste être l'auteure de la photo soumise et reconnaît en avoir tous les droits et libertés de publication, incluant l'autorisation du modèle, le cas échéant. La personne participante accorde une licence d'utilisation et de reproduction à la Corporation du Moulin des Jésuites afin de reproduire, d'utiliser et de communiquer au public de quelque façon que ce soit et sur quelque support que ce soit la photographie, ainsi qu'une garantie donnée par la personne participante à l'effet que la photographie est originale, et qu'elle en est la véritable auteure ou détient une licence suffisante pour lui permettre d'octroyer la licence ci-dessus. Le nom de l'auteur.e accompagnera obligatoirement toute utilisation de sa photographie. En conséquence, la personne participante dégage la Corporation du Moulin des Jésuites de toute responsabilité concernant une violation des droits d'auteur pouvant survenir et des litiges pouvant en résulter.

## **Évaluation des photographies et vote citoyen**

Le jury sera composé de représentants du Moulin des Jésuites, de la Ville de Québec, de professionnels en arts visuels et du patrimoine.

**Le jury se réunira la semaine du 1<sup>er</sup> juin afin de sélectionner 10 photos qui seront soumises au vote citoyen et présentées dans le cadre de l'exposition.**

**Le vote citoyen se fera en personne, lors de la visite de l'exposition, en ligne et via les médias sociaux du 24 juin au 5 septembre 2021. La photo qui aura reçu le plus de votes citoyens à l'issue de l'exposition, le 5 septembre à 17 h 00, sera la grande gagnante du concours.**

## **Prix**

Le grand gagnant du concours recevra une carte cadeau d'une valeur de trois cents (300) dollars valide aux Galeries de la Capitale.

Les auteurs.es de la seconde et troisième photos ayant récolté le plus de votes recevront un prix d'honneur, soit une paire de bracelets accès illimité au Méga Parc, d'une valeur de soixante-dix (70) dollars.

Les prix ne sont pas transférables en argent.

## **Obligations**

La participation à ce concours implique l'acceptation du présent règlement. Son non-respect entraînera l'annulation de la candidature.

## **INFORMATIONS**

Bianka Roy, adjointe à la coordination

[information@moulinjesuites.org](mailto:information@moulinjesuites.org) | 418-624-7720